



Le Contrat Grand Cycle du Bassin de l'Or en quelques chiffres...

285 km de cours d'eau méditerranéens,
dont **5** cours d'eau principaux :

- ◆ Le Salaison
- ◆ La Cadoule
- ◆ Le Bérange
- ◆ La Viredonne
- ◆ Les Dardaillons

1 lagune protégée de **3000 ha** et près
de **4100 ha** de zones humides

410 km²
39 communes

Un programme d'actions en **4 volets**:

- ◆ Atteindre le bon état écologique des cours d'eau du Bassin de l'Or
- ◆ Préserver et reconquérir les fonctionnalités des zones humides du Bassin de l'Or
- ◆ Acquérir les connaissances, stratégies et expériences pour préparer un futur Contrat de milieu
- ◆ Assurer l'animation territoriale du Contrat, de ses perspectives et de sa communication

28 actions
96 opérations

1 structure porteuse :

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (Symbo)
Patricia MOULLIN-TRAFFORT, Présidente

1 Gouvernance : **Le Comité du Bassin de l'Or**

45 membres désignés répartis
en **3** collèges



Durée :
2022-2024

4 partenaires institutionnels ou financiers :

- ◆ L'Etat
- ◆ L'Agence de l'Eau RMC
- ◆ La Région Occitanie
- ◆ Le Département de l'Hérault

Montant :
6,5M€
60% de
subventions

9 Maîtres d'Ouvrage :

- ◆ le Symbo
- ◆ la Métropole de Montpellier Méditerranée
- ◆ la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or
- ◆ la Communauté de communes du Pays de Lunel
- ◆ la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
- ◆ les communes de Lunel, Lunel-Viel, Montaud et Sussargues